

« Si un jour on te reproche que ton travail n'est pas un travail de professionnel, dis-toi bien que l'Arche de Noé a été construite par des amateurs et le Titanic par des professionnels »

LE PETIT HÉMI-LIEN 2019 « 23ème année »

Mensuel, annonceur de l'asbl G.E.H (Groupe d'Entraide pour Hémiplégiques) : 4-595970-84

N°010/2019 (octobre)

agrégation postale P 401132 Bureau de dépôt : 1390 Grez-Doiceau

SIEGE SOCIAL : 27, rue de l'Eglise St Pierre ♦B. 1390 GREZ-DOICEAU

E-Mail : g.e.h@scarlet.be

☎ : 010 /81.68.46 (Mer. & Ven. après-midi de préfér.) ♦Banque : compte **IBAN** : **BE48 1149 0592 1427**

Antennes :

1. CHARLEROI ET REGION : Rue de la Dîme, 26 - 6120 Nalinnes (071/21.68.28)
2. NAMUR ET SA REGION : Ch de Dinant, 343/6 - 5000 Namur (081/22.47.59)
3. LIEGE ET SA REGION : rue Nicolas Lenoir, 83 4340 Awans (0477/13 30 64)
4. NIVELLES ET REGION : 55 rue Aux Cailloux - 1401 Baulers (067/21.79.05)
5. TOURNAI ET REGION : Bd Roi Albert 106b - 7500 Tournai (069/84.11.66)

Site Internet : <http://www.geh-asbl.be>

6. BRUXELLES : 1/9 Av de la Basilique - 1082 Berchem-St-Agathe (02/465.66.20)
7. MONS ET REGION : R A. Charrettes 72 - 7390 QUAREGNON (065/88.51.24)
8. WAVRE ET REGION : avenue Molière, 8/4- 13001-Wavre 0475/395 396
9. ARLON ET REGION : 9 Rue Norulle, 4 - 6730 - TINTIGNY (063/44.46.79)
10. OTTIGNIES : Clos A. Sax, 3, 1342 - LIMELETTE (010/40.24.42)

Chers amis,

- Notre **225ème** réunion-rencontre aura lieu **ce jeudi 31 octobre 2019 à 14 heures au Monastère de Clerlande**, allée de Clerlande, 1 à Ottignies, près du centre Lennox. Avec (peut-être) en introduction, un morceau de musique joué au violon par notre ami Jean, mélomane et musicien.

« **Parce que la solidarité vaut mieux que le désarroi et le questionnement** », venez nous rejoindre lors de cette réunion. Elle sera consacrée à un **Programme de secourisme pour personnes handicapées physiques** sous forme de séances théorique et pratique. Les notions théoriques seront suivies d'ateliers pratiques à la portée de tous. L'occasion de se rappeler les gestes de sauvetage à faire ou "faire faire" en cas d'urgence. Cet exposé sera présenté par **Didier SIMONS** de « Handcycling Promotion » soigneur sportif lui-même handicapé.

Infos GEH

- **Pour rappel** : lors de l'excursion du 03/10/2019 au musée Hergé, nous serons véhiculés par un car adapté au départ du parking « Walibi »

- **Pour raison de comptabilité**, dans la mesure du possible (et si pas déjà effectué), merci de payer votre cotisation annuelle de 20€ **au début de l'année 2020**.

Infos générales

- **Kinésithérapie** : À partir du **01/09/2019**, un patient paiera une part personnelle (ticket modérateur) fixe pour sa séance. Un système plus simple et plus clair tant pour les kinésithérapeutes que pour les patients. Par ailleurs, les séances spécifiques de kiné pour les personnes atteintes d'infirmité motrice cérébrale seront désormais accessibles aux adultes. Enfin, la nomenclature

clarifie la situation pour certaines techniques invasives effectuées par des kinés.

- La part personnelle (ticket modérateur) du patient est fixée pour une longue période
- La nomenclature de kinésithérapie s'adapte pour le traitement des patients atteints d'infirmité motrice cérébrale

• Elle clarifie aussi le fait que l'assurance soins de santé ne rembourse pas des techniques invasives telles que l'acupuncture ou le dry-needling effectuées par des kinésithérapeutes (newsletter Autonomia)-

Le Maleta : Un scooter peu encombrant, qui se plie et se déplie automatiquement à l'aide de sa télécommande. Entièrement pliable automatiquement, il est très pratique à transporter ou encore à ranger. Le pliage s'effectue à l'aide de boutons dédiés ou via la télécommande fournie. Très simple d'utilisation, il est manœuvrable avec une seule main. La vitesse (6 km/h max.) se gère à l'aide d'une petite molette sur le panneau de contrôle. Sur le guidon réglable en hauteur, se trouve un écran permettant de voir le niveau restant de la batterie ainsi que la vitesse à laquelle on roule. Les commandes se situent à droite, donc convient pour hémiplégiques gauches (newsletter Autonomia) ou Tapez La Maleta scooter sur Internet.

- **L'ASPH** (Association Socialiste de la Personne Handicapée) propose un service de garde à domicile pour toute personne en situation de handicap.

Ce service offre une présence au domicile pour toute personne en situation de handicap et permet ainsi aux proches de se réserver des temps de pause. Ceci sur toute la province du Brabant Wallon. Chaque garde à domicile est salarié et formé au handicap. Les prestations peuvent être de courte, moyenne, ou longue durée, 7j/7 - 24h/24. Il intervient pour des prestations de jour, de soirée, de nuit, de week-end et de jours fériés. La participation financière étant calculée sur base d'un tarif horaire. **Contact** : Call

center : 010/84 96 47 - 24/24 et 7 jours sur 7
(newsletter Autonomia)

- **H**andiplay.tv : une mine d'or télévisuelle. Cette plateforme regroupe des documentaires, reportages et bien d'autres choses traitant du handicap et de l'accessibilité. Plusieurs centaines de vidéos, sous divers formats, issus de la télévision, du cinéma, etc...sont disponibles sur cette plateforme.

N'hésitez pas à découvrir ce site si vous ne le connaissiez pas encore : <http://www.handiplay.tv>
(Newsletter Autonomia)

- **T**ransport médico-sanitaire non urgent (TMS) : Il s'agit d'un transport non urgent de patient en ambulance. Par exemple, un transfert de patient entre deux hôpitaux. Les véhicules TMS ne portent pas de marque visible 112 et ne disposent pas du même équipement qu'une ambulance pour le transport urgent.

Que faire en cas de facture jugée trop élevée ? Avant toute chose, vérifiez la possibilité de prise en charge via la mutuelle (assurance complémentaire) ou l'organisme assureur.

Si la prise en charge n'est pas possible, vous avez la possibilité d'envoyer une copie de la facture à l'AVIQ à l'adresse santé.tms@aviq.be. La facture sera vérifiée. Si elle s'avère correcte, l'AVIQ en informera le patient. Si pas, la société de transfert sanitaire sera contactée afin de rectifier sa facture (C'est l'AVIQ septembre 2019)



Humour

- **C**ette blague vous est offerte par votre Centre des Impôts.

- Un type est convoqué au centre des impôts pour un contrôle fiscal.

Sa femme lui conseille de porter des vêtements et des chaussures usées. "Laisse-leur penser que tu es pauvre !"

Il appelle ensuite son avocat et lui demande si c'est une bonne idée.

"Ne vous laissez pas intimider ! Portez votre plus beau costume. C'est vous le patron !"

Notre homme est bien embarrassé avec tous ces conseils, il ne sait toujours pas comment s'habiller.

En désespoir de cause, il va voir un vieux sage asiatique très réputé. Il lui expose son cas, les 2 avis contradictoires et lui demande le sien.

- Le sage lui répond : « Une future mariée demande à sa mère ce qu'elle doit porter pour sa nuit de noces. Celle-ci lui répond de mettre une longue chemise de nuit de flanelle fermant jusqu'au cou et de grosses chaussettes de laine. La jeune femme pose la même question à sa meilleure amie, qui lui répond de mettre sa nuisette la plus sexy, transparente qui arrive aux hanches avec un décolleté jusqu'au nombril... »

L'homme l'interrompt : Mais, quel est le rapport avec les impôts ?

Le sage hoche la tête : Quels que soient les vêtements qu'elle portera, elle se fera baiser...

Pour vous ce sera la même chose !!!

- **C**e qui suit provient d'un livre intitulé : "Désordre dans les Cours." Ce sont des citations textuelles de véritables propos tenus devant la Cour.

- **AVOCAT** : Quelle est la première chose que votre mari vous a dite ce matin-là ?

TÉMOIN : Il a dit " Où est-ce que je suis, Cathy ? "

AVOCAT : Et pourquoi est-ce que ça vous a déplu ?

TÉMOIN : Je m'appelle Suzanne !

- **AVOCAT** : Docteur, n'est-il pas vrai que lorsqu'une personne décède en dormant, elle ne le sait pas avant le lendemain matin ?

TÉMOIN (un médecin) : Avez-vous vraiment passé vos examens à la barre ?

- **AVOCAT** : Le plus jeune garçon, celui de 20 ans, quel âge a-t-il ?

TÉMOIN : Vingt, comme votre quotient intellectuel.

Les anniversaires GEH

- **P**armi ceux dont nous connaissons la date de naissance, en ce mois **d'octobre 2019** nous penserons : le **4** en hommage à Danny MEYER, le **6** à Sabine TOUSSAINT, le **10** à Martine SCHENUS (épouse de Désiré GLIBERT), le **15** à Emmanuelle SCHURMANS, le **19** en mémoire de Jacqueline PALEM, le **21** à Olivier LANDRIEU, le **24** à Colette JOTTARD, le **28** à Béatrice CARRIERE et Anne-Marie JAMIN

Même, et surtout, s'il leur est impossible de nous rejoindre, ils recevront comme d'habitude une petite attention du GEH par l'entremise de nos amis Marie-Jeanne et Jean-Claude ALSTEEN (081/21.21.90)

Si vous ne figurez pas encore dans notre liste, rien de plus facile ! Vérifiez et communiquez-nous votre date de naissance, par coup de fil ou courriel. Nous y apporterons toute la discrétion voulue. Nous savons que vous appréciez à chaque fois cette petite attention GEH.

Cotisation de 20.00 € au compte GEH BE 48114905921427 Exonération pour tout don de 40.00 € minimum. Repas annuel au restaurant « les 3 clés » le 17 novembre 2019. N'oubliez pas de le noter sans attendre dans votre agenda.